

## Passage progressif de RERO à RDA

<b>Sujet</b>	Le Comité de pilotage RERO a formellement validé la première étape de transition vers le nouveau code de catalogage RDA. Ce document présente tout d'abord le contexte de cette décision puis décrit les changements prévus dans le catalogue RERO ainsi que le calendrier de mise en œuvre.
<b>Auteur</b>	RERO
<b>Date</b>	04.12.2018
<b>Version</b>	1.0
<b>Diffusion</b>	Publique

### 1. Contexte

Les normes de catalogage actuellement utilisées dans RERO sont basées sur des règles anciennes (AACR2) qui ne sont plus mises à jour depuis 2010 et qui ont été abandonnées par la plupart des acteurs internationaux qui les pratiquaient. Elles deviennent donc obsolètes et préteritent l'échange de métadonnées qui est un facteur d'efficacité reconnu du travail en bibliothèque. Depuis 2016, les partenaires du réseau IDS et la Bibliothèque nationale ont adopté la norme RDA selon le profil d'application germanophone D-A-CH et ils collaborent au fichier d'autorité Gemeinsame Normdatei (GND) élaboré par la Deutsche Nationalbibliothek (DNB).

Pour sa part, SLSP adoptera également la norme RDA selon le profil D-A-CH révisé pour l'ensemble des règles faisant référence à la langue allemande – donc à GND – en utilisant le format MARC21 standard (RERO utilise le format simplifié) dès le go live. Ce profil est déjà utilisé par les partenaires du réseau IDS et par la Bibliothèque nationale. Pour son nouveau SGB en cours de développement, RERO se prépare logiquement à implémenter le support de RDA afin d'être interopérable avec ses partenaires en Suisse.

La mise en œuvre de RDA dans le réseau RERO actuel a été planifiée en deux étapes en fonction des calendriers SLSP et RERO21. En l'état, le Comité de pilotage RERO a validé la 1<sup>ère</sup> étape de la proposition de la COCA et de la Centrale RERO. La validation de la deuxième étape est dépendante de la définition précise de son périmètre et des modalités de sa mise en œuvre.

### 2. Mise en œuvre

#### 2.1. Etape 1

Cette étape consiste à :

- Sensibiliser le personnel du réseau à FRBR/RDA (formations d'une demi-journée) ;
- Adopter quelques nouvelles zones MARC spécifiques à RDA, sans intégrer toutes les nouvelles règles de saisie ;
- Harmoniser les données actuelles par un traitement de masse.

### Résumé des changements prévus pour la première étape :

- Utilisation des zones MARC 336 (type de contenu), 337 (type de média) et 338 (type de support) en remplacement du GMD (\$h des zones titres) et en utilisant des valeurs compatibles avec IDS/SLSP ;
- Utilisation de la zone 264, en remplacement de la zone 260 en tenant compte des spécificités du logiciel Alma pour cette zone ;
- Utilisation des codes de fonction (valeurs compatibles avec IDS/SLSP) dans les zones 1XX et 7XX ;
- Ajout d'identifiants de liaison entre les notices bibliographiques et d'autorité.

## 2.2. Etape 2

Cette étape représente le passage complet à RDA et l'adoption des règles de saisie selon le profil D-A-CH révisé pour un espace non-germanophone. Le passage à RDA dépasse le périmètre des bibliothèques actuellement dans RERO, c'est pourquoi cette deuxième étape pourra se faire en étroite collaboration avec les partenaires naturels de RERO, comme SLSP et d'autres réseaux.

## 2.3. Calendrier

02.01.2019-02.05.2019 : Sensibilisation à FRBR/RDA sur les sites RERO

01.03.2019 : Étape 1 : Début de la saisie dans Virtua selon les nouvelles zones et règles introduites

01.12.2019 (à confirmer) : Étape 2 : Saisie dans Virtua selon les règles RDA complètes